

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 114 (1988)  
**Heft:** 22

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Concours**

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Interfinish «Holland» B.V. Almere (Pays-Bas)	Système de cloison de demain, CP	Architectes, architectes d'intérieur, designers industriels et étudiants de ces disciplines	28 oct. 88	18/88 B 130
Expo 92 Sevilla	Participation suisse à l'Exposition universelle de Séville 1992, CI	Architectes, graphistes et autres créateurs établis en Suisse depuis une année au moins ou de nationalité suisse domiciliés à l'étranger	31 oct. 88	18/88 B 130
Ville de Lausanne	Aménagement d'un quartier urbain de 7 ha au lieu-dit «Gare du Flon», CI	Architectes et urbanistes établis ou domiciliés en Suisse avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1988, architectes et urbanistes suisses établis à l'étranger; association possible avec des architectes et des urbanistes étrangers	31 oct. 88 (31 août 88)	11/88 B 78
Commune de Montreux	Hôtel de Ville, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, établis ou domiciliés dans le canton avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1988, architectes originaires du canton de Vaud établis hors du canton à la même date et architectes établis ou domiciliés à la même date dans les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel ou du Valais	Nouveau: 30 nov. 88	
Commune de Monthey	Aménagement et structuration de la place de l'Hôtel-de-Ville, CP	Architectes domiciliés ou établis en Valais, architectes originaires du Valais, architectes (REG A ou B) domiciliés dans les cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, du Jura ou du Tessin	Décembre 88 (15 juil. 88)	14/88 B 102
Ville de Neuchâtel	Restructuration et agrandissement de l'Hôpital Pourtalès, Neuchâtel, CP	Architectes domiciliés ou installés dans le canton de Neuchâtel depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1987; architectes originaires du canton de Neuchâtel (REG A ou B), domiciliés en Suisse ou à l'étranger ainsi que des architectes invités	16 déc. 88 (4 juillet- 12 août 88)	
Office des constructions fédérales, Berne	Plan directeur et extension de l'EPFZ-Hönggerberg, CI	Architectes suisses ou domiciliés ou établis en Suisse depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1987. De plus, étudiants en architecture répondant à ces critères, à l'exclusion des assistants de professeurs faisant partie du jury	16 déc. 88 (31 août 88)	
Europen Schweiz/Suisse/Svizzera	Habitat expérimental, CI	Architectes diplômé(e)s ETH-Z, EPFL, EAUG, ETS et architectes inscrit(e)s au registre A. Limite d'âge: 40 ans non révolus au 28.10.88	16 janv. 89 (28 oct. 88)	20/88 B 154
Ville de La Chaux-de-Fonds	Construction de 200 logements aux Cornes-Morel, CP	Urbanistes et architectes domiciliés dans le canton avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1988, inscrits au REG neuchâtelois A ou B des architectes, architectes originaires du canton de Neuchâtel et cinq bureaux invités	30 janv. 89 (31 oct. 88)	
Commune de Viège	Aménagement de Viège-Ouest, CI	Architectes et professionnels domiciliés ou établis en Suisse depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1988 ou ressortissants suisses	31 janv. 89 (30 nov. 88)	18/88 B 130
Fondation Roi-Baudouin, rue Bréderode 21, B-1000 Bruxelles	Mise en valeur du site de la bataille de Waterloo (B), CI	Professionnels et étudiants ressortissants de la CEE dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement paysager et du graphisme	15 fév. 89 (15 oct. 88)	15- 16/88 B 110
Municipalité de Carpi, Italie	Parc à Fossoli, Italie, concours international	Ouvert aux architectes, ingénieurs et paysagistes, individuellement ou en équipes, auxquels peuvent se joindre les professionnels détenteurs d'un diplôme d'agronome ou de forestier, habilités à exercer dans les pays d'Europe	28 fév. 89 (Nouveau: 31 oct. 88)	15- 16/88 B 110
Association des communes de l'hôpital de district	Hôpital de la Gruyère, CI	Architectes REG A et B des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais ou Vaud établis ou domiciliés au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1988	6 mars 89 (Nouveau: 19 sept. 88)	18/88 B 130
Ecole d'architecture de l'Université de Wisconsin (Etats-Unis)	«Visions pour la ville du futur», concours international	Architectes et urbanistes de toutes nationalités; les équipes pourront comporter des professionnels de toutes les disciplines et des étudiants	31 mai 1989 (31 oct. 88)	17/88 B 118

## Nouveau dans cette liste

Organisateur	Sujet	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
République et canton de Neuchâtel	CP: concours de projet CI: concours d'idées	Construction d'un nouveau centre administratif cantonal à La Chaux-de-Fonds, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1988, inscrits au REG neuchâtelois des architectes, architectes originaires du canton de Neuchâtel inscrits au REG A ou B avant le 1.1.1988	17 mars 89 (12 oct. 88) 22/88 B 174

### Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*<sup>1</sup> et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

<sup>1</sup> Organe officiel en langue allemande de la SIA, case postale 630, 8021 Zurich.

## Carnet des concours

### Nouveau bâtiment administratif cantonal à La Chaux-de-Fonds

#### Ouverture

La République et canton de Neuchâtel organisent un concours de projets en vue de la construction d'un nouveau centre administratif pour l'administration cantonale dans les Montagnes.

Ce concours est ouvert aux architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, inscrits au registre neuchâtelois des architectes avant le 1<sup>er</sup> janvier 1988, ainsi qu'aux architectes originaires du canton de Neuchâtel et domiciliés en Suisse, inscrits au REG A ou B des architectes avant le 1<sup>er</sup> janvier 1988.

**Jury:** MM. Philippe Donner, architecte cantonal, président; Denis Clerc, architecte communal, La Chaux-de-Fonds; Gilbert Lüthi, directeur de l'Ecole d'art appliquée de La Chaux-de-Fonds; Laurent Memminger, Dép. des finances de l'Etat de Neuchâtel; Franz Oswald, architecte SIA-FAS, professeur EPFZ, Berne. Suppléants: MM. Jacques Leh-

mann, directeur du service financier de l'Etat, Neuchâtel; Jacques Richter, architecte SIA, Lausanne. Expert: Mme Sylvie-Florence Moser, architecte SIA, urbaniste communale, La Chaux-de-Fonds. Secrétariat: Intendance des bâtiments de l'Etat, Château, 2001 Neuchâtel, tél. 038/223601.

**Prix:** le jury dispose d'un montant de 50 000 francs pour l'attribution de six prix au maximum et pour des achats éventuels.

**Remise des documents:** à partir du 12 octobre 1988 au secrétariat de la préfecture des Montagnes, av. Léopold-Robert 34, 2300 La Chaux-de-Fonds, moyennant versement d'un dépôt de 300 francs.

**Questions:** anonymes, jusqu'au 9 novembre 1988 au secrétariat de l'organisateur; réponses jusqu'au 21 novembre.

**Remise des projets:** jusqu'au 17 mars 1989 au plus tard (maquettes: 7 avril 1989).

### Concours d'architecture: appel de candidatures

Le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, désireux de procéder à des concours sur invitation ou, éventuellement, à des mandats d'avant-projets, pour des objets de moyenne importance, invite les jeunes architectes intéressés à déposer un dossier de candidature comportant:

- le curriculum vitae de l'architecte ou des architectes associés

- les principales références, études et constructions du ou des candidats.

Cet appel s'adresse à tous les jeunes architectes reconnus par l'Etat au moment de la parution du présent avis. Les associations d'architectes remplissant la condition ci-dessus en vue du présent appel sont admises. Les dossiers de candidature sont à adresser à M. A. Antipas, Service des bâtiments de l'Etat,

10, pl. de la Riponne, 1014 Lausanne.

Le délai pour le dépôt des dossiers est fixé au lundi 14 novembre 1988, le timbre postal faisant foi.

Le Service des bâtiments reste libre quant à la suite qu'il pourrait donner au présent avis.

*Service des bâtiments*

## Produits nouveaux

### Logiciel pour ingénieurs civils: Multitec-armature

Grâce à ce logiciel, premier et unique en son genre, un ingénieur civil peut, à partir des plans de coffrage, établir les plans d'armature avec listes de fer. Les données se font par des menus, et le résultat correspond à la norme SIA 162 et à la recommandation SIA 165. Ce logiciel est compatible avec les systèmes CAD réputés que sont VersaCAD et AutoCAD. Sont également calculés le recouvrement du béton, les ancrages, et la liaison, en tant que fonction, des paramètres fixes

tels que type de béton, type d'acier et diamètre des armatures.

La saisie des coordonnées se fait relativement aux contours existants du béton et des fers d'armature existants. De ce fait, des modifications ultérieures sont faciles à apporter et l'adaptation des listes de fer se fait automatiquement.

Multitec SA  
Wankdorffeldstrasse 66  
3000 Berne 22  
Tél. 031/420075

### Technique de fixation 1988:

La maison zuricoise Egli, Fischer & Cie SA, spécialisée dans la technique de fixation depuis plus de soixante ans, a fait paraître un nouveau catalogue complet destiné aux professionnels de l'industrie de la construction.

Au fil des 172 pages que contient cet ouvrage de référence, Egli-Fischer, en sa qualité de fabricant et d'importateur, donne un maximum d'informations tant techniques que pratiques. Très facile à consulter, cette documentation deviendra rapidement un véritable outil de travail pour le maître d'état. De plus, tous les prix 1988 y figurent, il n'est donc nul besoin de consulter une liste séparée. Extrait du catalogue:

- tampons pour fixations légères, moyennes et lourdes
- tampons et vis spéciaux
- fixations pour tubes et câbles
- montage frappé et tiré
- mèches en métal dur, mèches à couronne, noyeurs de boîtes, burins, etc.
- perceuses, marteaux électropneumatiques, marteaux piqueurs, rainureuse, décapeuse de façade, démastiqueur
- rouleaux à câble
- appareils de soudage, soudure à l'étain, accessoires de soudage.

Egli, Fischer & Cie SA Zurich  
Dépt Technique de fixation  
Gotthardstr. 6  
8022 Zurich  
Tél. 01/209 8222